Diagnoses d'espèces nouvelles de Lézards, de Madagascar, appartenant au genre Scelotes

par M. F. Angel.

Scelotes Decaryi, nov. sp.

Museau largement arrondi, ne débordant pas de la mâchoire inférieure. Œil modéré, paupière inférieure écailleuse. Ouverture de l'oreille petite, pas plus grande que la narine; supranasales en contact sur la ligne médiane. Narine percée dans une petite nasale formant encoche dans la rostrale, bordée en arrière par une post-nasale qui occupe toute la largeur comprise entre la supra-nasale et la première labiale supérieure. Frontale deux fois et demie plus longue que la fronto-nasale, à peine plus longue que sa plus grande largeur; préfrontales absentes; 4 sus-oculaires, la deuxième formant une encoche dans la frontale; 5 ou 6 supraciliaires; pas de fronto-pariétales.

Interpariétale à peine plus longue que large, son bord antérieur légèrement arqué en avant, plus étroit que la partie postérieure de la frontale. Six labiales supérieures, la quatrième située sous l'œil, à peine plus grande que les autres.

20 écailles autour du milieu du corps, les deux rangs dorsaux médians beaucoup plus larges que les autres.

Membres pentadactyles, faibles, très largement séparés quand on les couche, à la rencontre, le long du corps; le membre antérieur, étendu en avant, ne couvre que les deux tiers de la distance comprise entre son insertion et l'ouverture de l'oreille. Doigts et orteils bien développés, le 1er orteil, le plus court, mesurant moins que la moitié de la longueur du 3me; le 4me deux fois plus long que le second. Queue, presque une fois et demie plus longue que la tête et le corps réunis. Diamètre du corps (au milieu) contenu 7 fois dans la distance de l'aisselle à l'aine; longueur du membre postérieur, contenue 3 fois 3/4 dans la même distance.

Coloration. — Brun jaunâtre sur la tête ainsi que sur le dos où chaque écaille présente une tache noire à sa partie postérieure. Labiales supérieures brun foncé; labiales inférieures marquées de brun sur leurs sutures. Gorge et ventre, blanc uniforme. Queue brun foncé uniforme au-dessus, brun plus clair au-dessous.

Mensurations :

Longueur totale...........	102 mm.	Largeur de la tête.........	4 mm.
— de la tête	6 —	Diamètre du corps.........	5 —
— du corps	37 —	Long. du embreantérieur	4 —
— de la queue	59 —	Long. du membre postérieur.	7 —

Provenance : Fort-Dauphin. — 1 ex. capturé en juillet 1926 sur des rochers de la zone littorale, par M. Decary, à qui nous sommes heureux de dédier cette nouvelle forme.

Affinités. — Cette espèce est voisine de *Sceloles macrolepis* Boulgr; elle s'en distingue par : le nombre des écailles entourant le corps, la situation sous l'œil, de la 4e labiale supérieure, l'absence de bande pâle dorso-latérale et la coloration différente des parties inférieures.

Scelotes ankodabensis, nov. sp.

Museau un peu plus long que l'ouverture de l'œil, débordant à peine de la mâchoire inférieure. Œil modéré, paupière inférieure semi-transparente. Ouverture de l'oreille mesurant le tiers de celle de l'œil. Supranasales en contact sur la ligne médiane. Narine percée entre la rostrale, la supra-nasale et une nasale qui est réduite à une étroite bague postérieure. Post-nasale petite, ne couvrant pas complètement le bord supérieur de la première labiale Frontale, 3 fois plus longue que la fronto-nasale, un tiers environ, plus longue que large. Préfrontales absentes. Quatre sus-oculaires, la première faisant une forte encoche dans la frontale. Sept supraciliaires, les médianes plus petites que les autres. Pas de frontopariétales. Interpariétale un peu plus longue que large ayant son bord antérieur beaucoup plus étroit que la frontale et formant un arc brisé largement ouvert dans celle-ci. Cinq ou six labiales supérieures, les troisième et quatrième plus grandes que les autres, la troisième située au-dessous de l'œil.

22 écailles autour du milieu du corps, les dorsales médianes non agrandies. Membres pentadactyles, faibles, très largement séparés quand on les rabat le long du corps. Le membre antérieur étendu en avant, atteint le centre de l'ouverture de l'oreille. Doigts et orteils bien développés. Queue régénérée, se terminant en pointe fine, ne mesurant que la distance comprise entre les membres antérieurs et les membres postérieurs. Diamètre du corps (au milieu) contenu 5 fois dans la distance de l'aisselle à l'aine. Longueur du membre postérieur contenu 2 fois dans la même distance.

Coloration. — Brun fauve, au-dessus, avec des taches ou des ponctuations noires, disséminées sans régularité sur les écailles; la tête ne porte que des ponctuations. Les côtés montrent une

bande noire dont la partie supérieure, seule, tranche nettement sur le fond; vers le bas, cette bande se dissocie en points et en taches qui n'envahissent pas cependant la région ventrale. Dessous du corps et de la queue blanc uniforme, mais la région gulaire est envahie complètement de petits points noirs qui cessent, sans transition sur une ligne transversale, avant d'arriver au niveau de l'insertion des membres antérieurs.

Mensurations :

Longueur totale	85 mm.	Largeur de la tête	5 mm.
— de la tête	8 —	Diamètre du corps	6 —
— de la queue	33 —	Long. du membre ansérieur..	6 —
— du corps	44 —	— — postérieur.	12 —

Provenance. — Ankodabe, province de Farafangana, août 1926, altitude 500 mètres.

1 ex. récolté par M. R. Decary au cours de sa mission en 1926 dans le sud et le sud-est de Madagascar.

Affinités. — Espèce très voisine de *Sc. melanopleura* Günth. dont elle a la même livrée. Elle en diffère par : le nombre des écailles, la situation sous l'œil de la 3me labiale, la longueur des membres antérieurs qui atteignent, sans la dépasser, l'ouverture de l'oreille; la pigmentation de la gorge. Le corps est aussi plus allongé que celui de *Sc. melanopleura;* son diamètre est contenu 5 fois dans la distance comprise entre l'aisselle et l'aine.

Scelotes Waterloti, nov. sp.

Œil petit; paupière inférieure écailleuse. Museau, deux fois plus long que l'ouverture de l'œil, ne débordant pas de la mâchoire inférieure. Ouverture de l'oreille de même grandeur que la narine; celle-ci percée dans la nasale entre la rostrale, une post-nasale et la supranasale; cette dernière en contact sur la ligne médiane avec celle du côté opposé. Frontale, une fois et demie plus longue que large et une fois un tiers plus longue que la fronto-nasale. 6 sus-oculaires, la première et la dernière plus petites que les autres Supraciliaires grandes à la partie antérieure de l'œil, très petites ou absentes à la partie postérieure. Interpariétale, deux fois et demie plus longue que large en son milieu, trois fois plus étroite qu'une des pariétales. Sept labiales supérieures, la quatrième au-dessous de l'œil. 42 écailles autour du milieu du corps. Membres pentadactyles, courts, mais robustes, largement séparés quand on les couche, à la rencontre, le long du corps. Le membre antérieur, étendu en avant, atteint la commissure buccale. Queue déprimée au-dessous et au-dessus, formant une légère gouttière longitudi-

nale au milieu de sa face inférieure, à extrémité comprimée latéralement de telle sorte que son épaisseur ne représente que la moitié de sa hauteur; sa longueur est égale à celle de la tête et du tronc réunis. Le diamètre du corps, au milieu, est contenu 5 fois dans la distance aisselle-aine. La longueur du membre postérieur est comprise 3 fois dans la même distance.

Coloration. — Brun au-dessus avec des taches ou mouchetures jaunes disposées sans symétrie. Labiales claires montrant des sutures brunes bien tranchées. Côtés du corps et de la queue réticulés de brun sur fond jaune ocre, cette dernière teinte envahissant de façon uniforme toutes les parties inférieures.

Mensurations :

Longueur totale	440 mm.	Long. du membre antérieur.	42 mm.
— de la tête	43 —	— — postérieur.	47 —
— de la queue	220 —	Diamètre du corps	28 —
Largeur de la tête	30 —	Longueur du museau	14 —

Provenance. — Recueilli par M. Waterlot dans la région d'Ambilobe, district d'Ambilobe, province de Diégo-Suarez.

Cette grande et magnifique espèce que nous dédions avec un vif plaisir au donateur est voisine de *Scelotes astrolabi* Dum. et Bibron. Elle s'en distingue surtout par le nombre plus élevé de ses écailles, par une queue plus courte, des membres antérieurs plus longs et par la coloration.